

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 JUIN 2014

Présents : MM. C. SORET, B. LEROY, C. DASSE, G. THOMAS, A. ROCHETTE
Mmes C.CARPENTIER, S. HAMON, C. KRET
MM. P. DUPREZ, J.J. LETAILLEUR, X. MAUNOURY, D. NEVEU, G.PAQUERAUD,
T. VANDEBROUCK

Absente avec pouvoir : Mme B. TEIXIDO donne pouvoir à M. P. DUPREZ

Secrétaire de séance : M. P. DUPREZ

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 28/04/2014
- Plan d'actions municipales 2014-2020
- Rythmes scolaires 2014-2015
- Indice d'augmentation des loyers communaux
- Choix d'un blason communal
- Tracteur communal
- Membres de la commission des impôts
- Questions diverses

La séance est ouverte à 20 h 30

Le conseil a délibéré et pris position sur les sujets suivants :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/04/2014.

Après lecture par M. le Maire, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. PLAN D' ACTIONS MUNICIPALES 2014-2020

Le plan repose sur 5 principes :

- ✓ ***L'intérêt général***
- ✓ ***Respect de l'équilibre financier du budget communal et du PLU***
-Chacune des actions est pilotée par la commission municipale concernée
- ✓ ***Communication municipale régulière sur l'avancement du plan***
- ✓ ***Moyens financiers***
 - I. Possibilité d'emprunter en 2016 à charges égales pour le budget communal
 - II. Autofinancement 2014
 - III. Recherches de gains communaux (location, publicité, subventions, mécénat...)
- ✓ ***Les actions***
 - I. Propreté et fleurissement du village
 - II. Animation de la vie associative
 - III. Création de deux sentiers : « Patrimoine » au cœur du village et « Promenade » autour du village
 - IV. Rénovation des locaux communaux
 - V. Réfection de la rue des Maurois
 - VI. Poursuite de la lutte contre l'insécurité routière au cœur du village
 - VII. Mise en place d'une commission consultative habitants/élus et d'un conseil municipal des jeunes Grisylliens
 - VIII. Poursuite de la communication papier et numérique de la municipalité

- IX. Location de moyens communaux
- X. Déploiement de séances de cinéma et de pièces de théâtre au cœur du village
- XI. Plantation d'une vigne
- XII. Rénovation de l'aire de Pique-nique de la butte du moulin et de la plateforme attenante
- XIII. Création de vitraux manquant dans l'église St Caprais

Dominique NEVEU rappelle que l'on peut ajouter à l'action V, la réfection de la voirie par tapis entier sur certaines rues du village, de trottoirs et bordures de trottoirs.

Proposition adoptée à l'unanimité

Mme C. KRET quitte la salle pour raisons personnelles.

3. RYTHMES SCOLAIRES 2014-2015

Trois propositions :

- I. Ne pas adopter les nouveaux rythmes scolaires
- II. Garderie les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 15h45 à 16h30 durant 36 semaines
- III. Activités éducatives les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 15h45 à 16h30 durant 36 semaines

Le Conseil d'école a retenu la proposition III.

Le MERCREDI

- Enseignement le matin par les professeurs des écoles
- Pas de restauration scolaire à l'issue de la matinée
- Mobilisation d'ATSEM (nombre à déterminer)

FINANCEMENT 2014-2015

- Etat : 50€ + 40 €/enfant au titre de la dotation de solidarité rurale
- CAF : 0.50 € x le nombre d'heures / enfant présent

Une réserve est mise par le Conseil municipal sur la dotation de l'état sur les années suivantes, avec une participation éventuelle des parents à venir.

Une copie de la délibération du Conseil municipal sera distribuée aux enfants de l'école pour information aux parents.

Proposition du vote pour le choix III. Avec réserve adoptée

12 pour, 1 contre, 1 abstention, 1 absente

4. INDICE D'AUGMENTATION DES LOYERS COMMUNAUX

Les loyers des appartements sociaux et JF GIR seront augmentés en 2014, selon l'indice 0.69%.

Proposition adoptée à l'unanimité

14 pour, 1 absente

5. CHOIX D'UN BLASON COMMUNAL



Jusqu'à aujourd'hui, la commune utilisait le blason du département du Val d'Oise.

J. GILLES, spécialiste de l'histoire du Vexin et des armoiries après étude, a proposé 6 blasons pour la commune de Grisy Les Plâtres.

Le concept étant de s'inspirer des armoiries d'anciens seigneurs ou châtelains du lieu.

- Armoiries des Ducs de Levis : seigneurs d'Ennery et de Grisy (1789).
- Armoiries des seigneurs de Grisy : Butel, La Laire depuis 1606.
- Armoiries du marquis de Montredon, propriétaire du Château de Grisy (1905-1918)
- Les cierges entrecroisés : attributs de St Blaise patron des plâtriers.

Deux blasons ont été retenus (présence des cierges entrecroisés).

Le choix du blason 3 est proposé au vote :

Proposition adoptée à l'unanimité

14 pour, 1 absente

6. TRACTEUR COMMUNAL

La boîte de vitesse est hors service.

2 solutions :

- Réparation chez Sté DANTAN : 8600 € TTC (garantie 1 an pièces et main d'œuvre)
- Achat d'occasion : 25.000 à 30.000 € + les frais d'adaptation du tracteur aux équipements communaux.

La réparation du tracteur votée à l'unanimité

14 pour, 1 absente

7. MEMBRES DE LA COMMISSION DES IMPOTS

La commission communale des impôts directs intervient surtout en matière de fiscalité directe locale.

Elus pour la mandature 2014-2020 :

- 12 membres titulaires, 12 membres suppléants

M. le Maire fait appel des membres titulaires et suppléants envisagés.

Proposition adoptée à l'unanimité

14 pour, 1 absente

8. QUESTIONS DIVERSES

Un chèque impayé de 10 € nécessite une décision modificative (passage du compte 61522 au 673)

Catherine CARPENTIER a adressé à chacun des conseillers une copie du compte-rendu du conseil d'école du 27 mai 2014. Un nombre important de dysfonctionnement et de travaux y est signalé.

Un ordre de priorité est à déterminer pour réparation pendant les congés scolaires de cet été.

Alain ROCHETTE signale que le crépi du bâtiment de l'école primaire est attaqué par des champignons rouges (traces visibles). Un traitement est à envisager.

Gérard PAQUERAUD demande s'il est possible d'obtenir deux chaises pour les mariages à l'église.

Gilles THOMAS alerte sur la sécurité lors de la représentation théâtrale du 27/06/2014 (80 personnes maxi dans la salle des fêtes).

Gérard PAQUERAUD souhaite qu'une planification des tâches à effectuer soit établie pour l'inauguration du parc LOISIRS ET SPORTS le 14 juin 2014.

Une réunion est prévue le mardi 10 juin 2014 à 19h30 pour déterminer qui fait quoi.

M. le Maire précise que l'aménagement extérieur devant le portail doit être effectué pour vendredi 6 juin 2014.

Alain ROCHETTE signale que l'ancienne mandature avait évoqué le fait que le RAM pourrait éventuellement s'installer dans la salle d'exposition du parc LOISIRS ET SPORTS.

Cette salle a une vocation unique de salle d'exposition. Il n'est pas question que le RAM intègre cette salle, la salle de la mairie utilisée actuellement a été aménagée en conséquence.

La salle d'exposition ne sera pas mise à disposition du RAM, elle n'est pas compatible avec la destination.

Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité

14 pour, 1 absente

Gérard PAQUERAUD a été interpellé par M. BORDIER, administré de Grisy, qui habite entre Grisy et Epiais-Rhus pour savoir qui peut être à l'initiative d'installation de trottoirs devant sa propriété. (L'eau s'écoule chez lui en cas de fortes pluies).

Un courrier est à faire à la Mairie de Grisy qui fera suivre au Conseil général.

Dominique NEVEU souhaite avoir des précisions sur l'évolution du dossier de M. MAZE (son courrier adressé à la mairie en date du 17 avril 2014).

M. le Maire signale qu'un constat d'huissier a été effectué concernant les travaux effectués derrière le logement de M. KAAOUACH. Il semble que ces travaux ne soient pas conformes à la déclaration de travaux déposée en mairie.

M. le Maire doit faire un courrier à M. BELLON, architecte des Bâtiments de France pour solliciter un rendez-vous sur place afin d'obtenir son avis sur la solution à envisager.

Patrick DUPREZ précise que M. le Maire doit être vigilant sur l'évolution de ce dossier, car nous risquons d'être confrontés à des problèmes à venir.

La séance est levée à 22 h 55.